

Procès verbal du conseil d'école

Séance du 26 janvier 2026

Le conseil d'école s'est réuni le 26 janvier 2026 de 18h à 19h dans la classe de CM1.

Etaient présents :

- . Mme HURAUULT, Directrice
- . Mme PRIMA, Mme BOURDAIS, Mme BILLIOUX, Mme RENARD, M. LOLON, Enseignants
- . Mme LAVASTRE, Maire de la commune
- . Mme LEVET, Adjointe aux affaires scolaires
- . Mme REMIGEREAU, Mme MAINGUY, Mme FOURNIER, Mme PICHON, Représentants des parents d'élèves
- . Mme GHOZLAND, DDEN

Absents excusés :

- . Mme JUILLAN-MARCONCINI, Inspectrice de l'Education Nationale
- . Mme BOITARD, Mme PRUNIER, Représentants des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme RENARD

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Point n°1 : Remerciements

Mme La Directrice remercie Mme Le Maire pour son écoute et son engagement en faveur de l'école publique de Gahard à l'occasion de son dernier conseil d'école. Mme le Maire remercie l'ensemble de l'équipe pédagogique avec laquelle elle a eu plaisir à travailler, et souhaite une bonne continuation à tous.

Point n°2 : Course Contre la Faim

Ce projet est organisé pour les élèves d'élémentaire (CP à CM2). Chaque année, la « Course contre la Faim » sensibilise les jeunes au problème de la sous-nutrition dans le monde, puis les mobilise contre ce fléau lors d'une course solidaire. Elle leur permet de s'impliquer concrètement dans une action de solidarité et leur prouve que chacun peut agir à son niveau, quel que soit son âge.

CALENDRIER :

- 9 mars 2026 : la séance de sensibilisation
Pour expliquer aux élèves le problème de la sous-nutrition dans le monde, une séance de sensibilisation est organisée au sein de l'établissement. Elle est assurée par des intervenants formés par l'association et est l'occasion d'échanges avec les élèves.
- Mars-Avril 2026 : la recherche de parrains
À l'issue de la séance, chaque élève part à la recherche de parrains qui lui promettent un don par tour parcouru le jour de la course.
- 18 mai 2026 : la Course
Les élèves prennent le départ de la Course contre la Faim organisée par l'établissement.
La Course contre la Faim n'est pas une compétition. Chaque élève fait de son mieux et court à son rythme.
- Dans les 15 jours suivant la Course...
Après la course, les élèves retournent voir leurs parrains pour collecter les dons au profit d'Action contre la Faim.

Point n°3 : Bilan financier des séances de natation

En complément du bilan financier des sorties scolaires présenté lors du précédent conseil d'école, la municipalité présente le bilan financier de l'activité piscine pour l'année civile 2025:

- Piscine Saint Brice en Coglès juin-juillet 2025: 1320.00 €
- Transports CRESPEL : 1 280.00 €

Total : Piscine/Transport : 2600 €

Cela concerne uniquement la classe de CP, les autres étant allés à la piscine à l'automne 2024.

Cette activité est entièrement financée par la municipalité.

Point n°4 : Budget investissement

Comme chaque année, des demandes d'investissement ont été faites auprès de la municipalité pour améliorer le fonctionnement des classes et remplacer le matériel trop vieux.

Pour l'année 2026, les demandes sont les suivantes :

- Renouvellement du grillage (cour des maternelles)
- Renouvellement de la structure de jeux (cour des maternelles)
- Installation d'un bac à sable (cour élémentaire)
- Remplacement du bac à eau
- Installation d'étagères dans la classe de CE2-CM1
- Installation du système d'alarme en cas d'intrusion (demande récurrente depuis 2021, déjà évoquée lors de précédents conseils d'école).

Mme Ghozland, DDEN, indique qu'elle a également fait une demande pour sécuriser les grilles de la cour élémentaire.

Le budget définitif de la commune sera validé par la nouvelle équipe municipale. Un point sur les différentes demandes sera réalisé au prochain conseil d'école.

Point n°5 : Questions des représentants des parents d'élèves

Voici les quelques points évoqués suite au retour des questionnaires :

- Quelles formations sont proposées aux agents communaux du restaurant scolaire (PSC) ?
 - Le personnel du périscolaire (restaurant et garderie) bénéficie de formations régulières. Elles sont demandées par les agents et validées lorsqu'elles sont pertinentes. Les PSC sont anciens et mériteraient une réactualisation.
- Une facturation selon les ressources des foyers est-elle envisagée (cantine, périscolaire...)?
 - A l'heure actuelle, cela n'a pas été envisagé. Mme le Maire précise que les tarifs sont très raisonnables. La question pourra être abordée avec la nouvelle équipe municipale.
- Serait-il possible de mettre en place sur le temps du midi des activités (jeux sportifs, danses, concours de dessin...) afin qu'il y ait moins de problèmes entre les élèves ?
 - Mme Levet, adjointe aux affaires scolaires, indique que du matériel spécifique a été acheté pour enrichir ce temps. A l'heure actuelle, les emplois du temps du personnel ne permettent pas la mise en place d'activités organisées : il n'y a que 2 personnes en surveillance pour surveiller la cour le midi. Ce type d'activités nécessiterait un encadrement plus important, ainsi qu'un temps de préparation dédié.
- Plusieurs parents ont indiqué apprécier l'organisation de la « classe dehors » pour les TPS-PS. Mme La Directrice souligne le travail réalisé par sa déchargeante Anna Voiturin, et précise que ce type de projet est rendu possible par les effectifs raisonnables. Elle espère que cela puisse continuer l'année prochaine.

La directrice

La secrétaire,

Mme HURALT

Mme RENARD

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Madame le Maire de Gahard et Madame son adjointe
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe enseignante
- Madame la Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale